



Le Tiffaugalien

Avril 2011

Éditorial

Orientations budgétaires 2011

Lors du dernier conseil municipal, le budget primitif 2011 a été voté, en voici les principaux postes budgétaires :

FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	296 790.00 €	Produits des services, du domaine et divers	3 400.00 €
Charges de personnel et frais assimilés	249 585.00 €	Impôts et taxes	642 872.00 €
Atténuations de produits	100.00 €	Dotations, subventions et participations	268 507.00 €
Autres charges de gestion courante	233 676.00 €	Autres produits de gestion courante	38 346.00 €
Charges financières	52 200.00 €	Atténuation de charges	26 290.00 €
Charges exceptionnelles	1 200.00 €	Produits financiers	2 000.00 €
Virement à la section d'investissement	61 734.86 €		
Opé. d'ordre de transfert entre sections	86 129.14 €		
	981 415.00 €		981 415.00 €
INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Immobilisations incorporelles	112 737.00 €	Subventions d'investissement reçues	328 990.00 €
Subventions d'équipement versées	19 000.00 €	Emprunts et dettes assimilées	607 309.88 €
Immobilisations corporelles	214 315.00 €	Dotations, fonds divers et réserves	363 681.82 €
Immobilisations en cours	822 415.54 €	Virement de la section de fonctionnement	61 734.86 €
Subventions d'investissement reçues	23 478.00 €	Autres immobilisations financières	676.13 €
Emprunts et dettes assimilées	104 000.00 €	Opé. d'ordre entre sections	86 129.14 €
Déficit reporté de 2010	152 576.29 €		
	1 448 521.83 €		1 448 521.83 €

Pour l'année 2011, les principaux investissements programmés sont les suivants :

- Fin des travaux de l'école publique
- Fin des travaux d'aménagement du centre ville (carrefour du Château et RD753)
- Restauration de l'orgue de l'église Notre Dame
- Études pour le projet d'aménagement de la mairie
- Réfection de voirie
- Achat de défibrillateurs
- Achat de mobilier et matériel pour l'école publique

**CONSEIL MUNICIPAL N°118
du 28 mars 2011**

Etaients présents:

MM CHATRY, BROSSET, LANDREAU, adjoints.
Mmes BRIN, GARREAU, GAUTRON, MADIOT
MM. CHIRON, HOUSSAYE, OGER, POILANE

Absents excusés: M. GIRAUD, Maire, Mmes
BARREAU, BAUDRY

Procurations: Mme BARREAU à Mme GAUTRON,
Mme BAUDRY à M. CHIRON, M. GIRAUD à M.
CHATRY

Secrétaire de séance: M. HOUSSAYE

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 28 mars
2011 à 20h30, en mairie, sous la présidence de Monsieur
Maurice CHATRY, 1^{er} adjoint au Maire.

Après en avoir délibéré, il décide d'adopter le
compte-rendu de la réunion du 24 janvier 2011,

**1 – Décision prise dans le cadre des délégations
accordées au maire**

- La restauration de l'orgue de l'église Notre Dame
sera réalisée par l'entreprise de M. VILLARD pour un
montant de 125 207.00 € H.T.

**2 – Avis sur une mesure annoncée de l'Éducation
Nationale**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a émis
un avis favorable à la mesure envisagée par l'Inspection
d'Académie pour la rentrée 2011/2012 à savoir
l'implantation d'un 3^{ème} emploi permanent d'enseignant en
élémentaire à l'école J.Y. Cousteau.

3 – Avis sur enquête publique

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide
d'émettre un avis favorable au projet de l'EARL Gilbert
Marie (exploitation d'un élevage de 67 200 animaux-
équivalents (22 400 dindes) au maximum après
construction d'un bâtiment de 1 500 m² à la Brelandière
aux Landes Génusson).

4 – Modification du Plan d'Occupation des Sols

Après avoir pris connaissance des conclusions du
commissaire enquêteur et après en avoir délibéré, le
Conseil Municipal décide d'approuver la modification du
P.O.S. afin d'y apporter des ajustements nécessaires aux
évolutions des formes urbaines et des matériaux souhaités
notamment pour répondre aux objectifs de
développement durable.

5 – Adhésion au SIAEP Vallée de la Sèvre

Après délibération, le Conseil Municipal a approuvé
le périmètre du Syndicat d'Alimentation en eau Potable
Vallée de la Sèvre et ses statuts. Les délégués suivants
ont été désignés :

Délégués titulaires : M. CHATRY, M. HOUSSAYE
Délégués suppléants : Mme GARREAU, M. POILANE

**6 – Projet UNESCO – adhésion à l'association « Les
Marches – Terres de Rencontres »**

Le Conseil Municipal a approuvé l'adhésion à
l'association « Les Marches – Terres de rencontres ».

Cette association a notamment pour objectif de
coordonner les actions pour le montage d'un dossier
d'inscription au Patrimoine Mondial de l'Humanité par
l'UNESCO des sites majeurs faisant partie de l'ancien
territoire dénommé « Marches de Bretagne ».

**7 – Création de la commission « Plantations-
fleurissement-décorations de Noël »**

Après délibération il a été décidé de créer la
commission « plantations-fleurissement-décorations de
Noël ».

Composition: Mmes BARREAU, BAUDRY,
GARREAU, GAUTRON, MM CHATRY, CHIRON,
HOUSSAYE, OGER, POILANE.

**8 – Convention avec le SyDEV – travaux neufs
d'éclairage**

Après délibération, le Conseil Municipal a approuvé
la proposition financière du SyDEV concernant le projet
de travaux d'éclairage public dans la rue de la Crème :

Coût total des travaux : 366 € H.T.

Participation communale (60%) : 220 €

9 – Tarifs 2013 de la salle polyvalente

Monsieur le Maire-Adjoint informe le Conseil
Municipal que pour permettre d'ouvrir les réservations de
la salle polyvalente pour l'année 2013 il convient de
délibérer sur les tarifs de location.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide
que les tarifs de la salle polyvalente pour l'année 2013
seront les suivants :

	<u>Teiphaliens</u>	<u>Non Teiphaliens</u>
Mariage*	413 €	829 €
Tarif supplémentaire pour le lendemain	187€	188 €
Réveillon du 31 décembre	817 €	829 €
Vin d'honneur	187 €	238€
Repas et banquets	232 €	372 €

	<u>Teiphaliens</u>	<u>Non Teiphaliens</u>
Repas dansants (classes)	282 €	non autorisé
Petite salle avec chauffage	65 €	non autorisé
Petite salle sans chauffage	57 €	non autorisé

Entreprises :

Assemblées générales	gratuit	96€
Buffets, arbres de Noël	282 €	377 €

Associations :

Pour utilisation à but lucratif sans les cuisines	114 €
Pour utilisation à but lucratif avec les cuisines	171 €
Pour repas dansants	282 €
Pour disco	416€ + facturation des heures de ménage au-delà des 4 heures de ménage habituelles

Supplément chauffage toutes occupations (sauf petite salle) : 65 € (sauf pour assemblée générale d'association locale avec réunion seulement)

Cautions toutes locations : 1 000 €

Facturation de nettoyage : 26 € de l'heure si nécessaire.

* Réduction de 10% en semaine, hors jours fériés

10 – Contrat d'association avec l'école privée Notre Dame pour l'année 2011

Le Conseil Municipal, avec 14 voix pour, décide de fixer le montant de la participation communale pour l'École Notre Dame, pour l'année 2011, à 408.91 € par élève soit 56 429.58 € pour 138 élèves résidant à Tiffauges.

11 – Demande de subvention pour la restauration de l'orgue de l'église Notre Dame

Le Conseil Municipal décide de solliciter auprès du Conseil Général de la Vendée une subvention de 37 562€ (30%) pour la restauration de l'orgue de l'église Notre Dame.

12 – Demandes de subventions pour des travaux de mise en sécurité de la chapelle Saint Nicolas

Le Conseil Municipal décide de solliciter des subventions auprès du Conseil Général et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour la mise en sécurité d'un contrefort de la Chapelle Saint Nicolas.

13 – Autorisation de dépenses avant le vote du budget primitif 2011

A la demande la préfecture, le Conseil Municipal décide de modifier comme suit la délibération prise en janvier :

$$1\ 563\ 454.35 \times 25\% = 390\ 864\ €.$$

14 – Approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion 2010 de la commune, de l'assainissement et des lotissements

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs et les comptes de gestion de

l'année 2010 pour la commune, l'assainissement et les lotissements « Les Érondes » et « Les Érondes 2 ».

15 – Affectation du résultat 2010 de la commune au budget primitif 2011

Le Conseil Municipal décide d'approuver l'affectation de l'excédent de fonctionnement de 2010 soit 236 837.82 € en réserves d'investissement sur le budget 2011.

16 – Affectation du résultat 2010 de l'assainissement au budget primitif 2011

Le Conseil Municipal décide d'approuver l'affectation de l'excédent de fonctionnement de 2010 soit 28 114.41 € au compte R002 (excédents reportés en fonctionnement) sur le budget assainissement 2011.

17 – Affectation du résultat 2010 du lotissement « Les Érondes 2 » au budget primitif 2011

Le Conseil Municipal décide d'approuver l'affectation de l'excédent de fonctionnement de 2010 soit 15 773.86 € au compte R002 (excédents reportés en fonctionnement) sur le budget « Les Érondes 2 » 2011.

18 – Clôture du budget Les Érondes

Considérant que l'ensemble des écritures comptables et budgétaires se rapportant aux opérations du budget du lotissement « Les Érondes » ont été passées, le Conseil Municipal décide d'approuver la clôture de ce budget.

19 - Vote des taux d'imposition pour 2011

Le Conseil Municipal a voté les taux d'imposition suivants pour l'année 2011 :

		<i>En 2010 :</i>
Taxe d'habitation :	16.17 %	(15.85%)
Taxe foncière bâtie :	19.07 %	(18,70%)
Taxe foncière non bâtie :	34.53 %	(33,85%)

20 - Vote des budgets 2011 de la commune, de l'assainissement et du lotissement « Les Érondes 2 »

Budget communal

Fonctionnement	981 415.00 €
Investissement	1 448 521.83 €

Budget assainissement

Fonctionnement	70 614.41 €
Investissement	114 382.03 €

Budget du lotissement « Les Érondes 2 »

Fonctionnement	15 773.86 €
----------------	-------------

21 – Atelier relais – fin de crédit bail

Le crédit bail consenti en 1989 à la société ALMA ayant pris fin le 30 novembre 2010 et le crédit preneur

ayant fait part de son intention d'acquérir l'immeuble, le Conseil Municipal décide d'approuver la vente à l'euro symbolique de l'atelier relais à la société AM FAÇONS.

22 – Création et suppression de postes de rédacteur

Suite à l'avancement au grade de rédacteur chef d'un agent, il est proposé la création d'un emploi de rédacteur chef et la suppression d'un emploi de rédacteur principal à compter du 1^{er} avril 2011.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de créer un emploi de rédacteur chef à temps complet et de supprimer un emploi de rédacteur principal à temps complet à compter du 1^{er} avril 2011.

23 – Création d'un poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe

Le Conseil Municipal décide de créer un poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe à temps non complet (6 heures hebdomadaire) à compter du 1^{er} juillet 2011 pour l'entretien de la salle polyvalente, les états des lieux et la rédaction des contrats de location.

24 – Règlement du columbarium

Le Conseil Municipal décide d'approuver la modification de l'article 13 du règlement du columbarium.

Fin de conseil

Vie associative

Avril

Samedi 9 : Fête du football – salle polyvalente.

Samedi 20 : Assemblée générale de la Mutuelle du Val de Sèvre à la Verrie.

Dimanche 10 : Course et Rand'Ori par Tiffauges Sports Orientation.

Mai

Dimanche 22 : Kermesse de l'école Notre Dame – salle polyvalente.

Samedi 28 : Tournoi de sixte de football au stade.

Dimanche 29 : Vide grenier du Judo Club Tiffauges-La Gaubretière – salle de sports

U.C.A.T.

Les artisans et commerçants vous informent de leur « week-end portes ouvertes » les 14 et 15 mai 2011. Réservez dès maintenant ces dates dans votre agenda.

Centre de santé Raphaël - permanences des infirmières

Changement d'horaires des permanences infirmières à Tiffauges à compter du 1^{er} avril 2011 :

La permanence de 11h15 à 11h30 aura lieu désormais les mardi, mercredi et jeudi au lieu de tous les jours habituellement. La permanence de 8h à 8h15 ne change pas.

Prévention et secours civiques de niveau 1 (ancien AFPS)

Le Centre de Secours des Landes Génusson organise une session d'apprentissage aux gestes de premiers secours aux dates suivantes de 20h à 22h :

- mercredi 27 avril, vendredi 29 avril, lundi 2 mai, mercredi 4 mai, vendredi 6 mai.

Pour tout renseignement et inscriptions vous pouvez contacter : Isabelle BAUDOUIN-MAUPETIT, sapeur pompier volontaire, centre de secours de Tiffauges au 06.13.50.96.65.

Divers

Entretien des rues :

Devant l'interdiction de l'utilisation de produits phytosanitaires sur les trottoirs et caniveaux, dans les rues en pente ainsi qu'à proximité des cours d'eau, nous avons opté cette année pour un désherbage mécanique. Cependant, dans les vieilles rues, nous allons continuer à semer des fleurs lorsque la situation le permet. Chacun de nous peut contribuer à l'embellissement de notre cité en entretenant son propre trottoir : ce serait là un véritable geste citoyen...



Lutte contre les ragondins

Vous avez peut-être vu, en vous promenant le long de la Crême et de la Sèvre, des cages métalliques. Elles sont posées par des piègeurs agréés par le Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles. Le ragondin, en creusant ses galeries, contribue à l'érosion des rives, et est considéré comme un animal nuisible. De grâce, ne touchez pas aux cages et laissez nos piègeurs bénévoles continuer leur action de protection des cours d'eau.